

Dialogue d'avenir franco-allemand 2013

Politique énergétique de l'Union européenne

Est-il possible de concilier ambition climatique et industrielle ?

par Gaëtan Claeys et Catharina Schmatloch

En cette période de crise économique profonde, les objectifs environnementaux – notamment climatiques – et les objectifs de développement économique sont souvent perçus comme étant en contradiction : la poursuite d'un de ces objectifs étant censée empêcher l'atteinte de l'autre objectif. C'est dans ce contexte que l'Union européenne (UE) réfléchit à une réforme ambitieuse du système d'échange de quotas d'émission de carbone (ETS)ⁱ et se prépare à définir de nouveaux objectifs énergie-climat pour 2030ⁱⁱ, deux projets susceptibles une nouvelle fois d'être considérés comme une atteinte à la compétitivité de l'industrie allemande, française et européenne et donc de subir un blocage politique ainsi qu'un désaveu de l'opinion publique. De tels projets ne semblent réalisables que si, au-delà de leur intérêt dans la lutte contre le changement climatique, les décideurs politiques peuvent y percevoir un avantage économique. Dès lors, il convient de s'interroger si des objectifs énergie-climat ambitieux peuvent faciliter le développement de champions industriels et par conséquent être potentiellement perçus comme un avantage économique plutôt qu'un danger. Cette étude passera en revue les péripéties de trois filières industrielles directement impactées par les ambitions climatiques européennes et mettra en avant des propositions stratégiques susceptibles de favoriser la conciliation des ambitions climatique et industrielle de l'Union européenne.

Les filières industrielles directement impactées mais à niveau varié

Les objectifs « 3 X 20 »ⁱⁱⁱ pour 2020 du paquet législatif « énergie/climat », adopté en 2008 par l'Union européenne, ont créé un cadre favorable à l'investissement dans de nouvelles technologies réduisant l'impact de l'homme sur l'environnement et le climat. Bien que ces objectifs aient été accompagnés par des décisions politiques concrètes, aussi bien en France qu'en Allemagne, les filières industrielles concernées sont désormais confrontées à des situations assez variées.

Grâce à des objectifs ambitieux et à un tarif d'achat généreux pour l'électricité issue de panneaux photovoltaïques, cette technologie a bénéficié d'un très fort développement jusqu'à la réduction du tarif d'achat. Depuis lors, la demande de panneaux photovoltaïques baisse des deux côtés du Rhin et les stocks grandissent, également sous l'effet d'importations croissantes de panneaux chinois à bas prix. La chute de ce marché a conduit au retrait d'entreprises phares telles que Siemens ou Bosch, à la reprise de Q-Cells en Allemagne et de Photowatt en France et enfin à la faillite de nombreuses autres sociétés du secteur. C'est avec un an de retard sur les États-Unis que la Commission européenne a finalement décidé en juin 2013 d'imposer des droits antidumping à l'importation de panneaux chinois... avant d'y renoncer provisoirement un mois plus tard sous la pression de la Chine et de certains États membres, au premier rang desquels l'Allemagne. Même si les Européens sont bien positionnés en amont et en aval de la filière photovoltaïque^{iv}, la

production de panneaux photovoltaïques en elle-même semble être un exemple des difficultés à construire une filière industrielle forte dans ce secteur.

Malgré l'engagement de certains constructeurs automobiles comme Renault pour le développement d'une filière de véhicules électriques, le secteur se développe extrêmement lentement. La concurrence d'autres technologies (hydrogène, etc.), l'incapacité de l'UE à définir la norme applicable à cette technologie (conflit entre les prises de rechargement de type 2 et 3) ou encore à prendre des mesures antidumping rapides et fortes contre la concurrence illégale issue de Chine et enfin le manque d'autonomie des véhicules et de bornes de recharge freinent le développement de cette filière.

La production d'éoliennes a bénéficié ces dernières années d'un essor considérable, que ce soit au Danemark avec Vestas, en Allemagne notamment avec Siemens ou encore, plus récemment, en France avec Alstom et Areva. Alors que la filière photovoltaïque européenne se trouve en mauvaise posture, la filière éolienne européenne conquiert elle des marchés en Europe et au-delà. Cependant, l'Américain General Electric et les producteurs chinois sont également de plus en plus présents sur ce marché.

Propositions stratégiques

Au regard des défis énergétiques actuels, la France et l'Allemagne devraient jouer un rôle moteur en Europe sur ce sujet et proposer une stratégie permettant de mieux concilier ambition climatique et industrielle.

Définir l'intérêt général européen en matière de transition énergétique

Le coût de l'énergie ayant un impact direct sur les coûts de production et donc la compétitivité industrielle de l'Union européenne, il est essentiel que la politique énergétique de celle-ci et de ses États membres fasse l'objet d'un réel débat et bénéficie d'un large soutien au sein de la société, y compris parmi les industriels. Cette réflexion doit prendre en compte les questions de compétitivité mais également l'impact positif possible sur la balance commerciale des mesures favorables à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables. Ainsi, un renforcement de l'approvisionnement en énergies renouvelables entraîne une réduction des importations d'énergie fossile et permet l'exportation d'énergie. Un secteur industriel fort qui est en avance sur d'autres pays permet également d'exporter des nouvelles technologies ainsi que du savoir-faire. Il s'agit également de prendre en compte les économies d'échelle que produisent les énergies renouvelables : alors que pour les énergies fossiles, le prix croît avec la consommation de ces énergies (pour cause de diminution des ressources), pour les énergies renouvelables, le prix décroît avec leur développement.

Développer une stratégie européenne globale énergie-climat-industrie

Après avoir défini l'intérêt général européen sur ces questions, il convient d'offrir aux industriels un cadre prévisible (objectifs détaillés pour 2030, horizon général pour 2050), global (problématiques énergétiques, climatiques et industrielles), cohérent, à l'échelle de toute l'Union européenne. Les objectifs définis doivent être accompagnés d'un cadre législatif et réglementaire équilibré et stable afin de créer une sécurité d'investissement pour les acteurs économiques. Ce cadre législatif doit aussi prévoir la réduction, voire la fin progressive des interventions politiques sur le marché de l'énergie, tout en prenant en compte les particularités de ce marché. Des mesures concrètes seraient par exemple le lancement d'appels d'offres (cf. l'exploitation du système autolib' à Paris, les parcs éoliens *offshore* en France) permettant le développement de projets phares dans ces secteurs. Il s'agit également de développer et de soutenir la recherche

dans les secteurs concernés, en créant des pôles de compétitivité ayant un rayonnement international. Ainsi, la recherche dans le domaine des technologies de stockage d'énergie ouvre un grand potentiel économique (meilleure exploitation de l'énergie, exportation de technologies et de savoir-faire) et est essentielle pour les technologies vertes. Pour être efficace, toute stratégie doit être pensée au niveau du marché unique, donc à l'échelle de l'UE. Une telle envergure assure la mobilisation de tous les acteurs concernés et la « taille critique » permettant des économies d'échelle importantes. Une transition énergétique nécessite une transformation en profondeur des systèmes énergétiques et ne peut pas se limiter à un seul pays.

Démultiplier et ouvrir la coopération industrielle franco-allemande

Le développement d'une industrie verte, en particulier le développement des énergies renouvelables, a lieu non seulement au niveau européen et national mais aussi et surtout à un niveau local et régional. Dans un système plus décentralisé, il est essentiel de créer des réseaux réunissant les différents acteurs (industrie, producteurs, consommateurs, collectivités territoriales, services publics, acteurs politiques, etc.) afin de profiter des convergences, de développer les activités économiques et de permettre ainsi la création de richesses. Dans cette perspective, la France et l'Allemagne ont institutionnalisé leur coopération dans le domaine des énergies renouvelables en créant, en 2006, le Bureau de coordination Énergie éolienne qui, en 2011, a été élargi aux autres énergies renouvelables et, en 2013, a été transformé en Office franco-allemand des énergies renouvelables^v. Cette institution, parrainée par les ministères de l'Environnement français et allemand, s'adresse aux acteurs économiques et administratifs dans les deux pays en créant un réseau d'échange sur le plan politique, scientifique et commercial, le tout dans l'objectif de lutte contre le changement climatique et de soutien à la croissance et à l'emploi. Ainsi, malgré l'approche très différente des deux pays quant aux questions énergétiques, il existe – au profit de l'économie française et allemande – des relations commerciales étroites dans ce secteur (développement commun de parcs éoliens *onshore* et *offshore* par exemple). L'Office franco-allemand des énergies renouvelables peut servir de tremplin pour lancer et renforcer les coopérations industrielles dans les domaines d'avenir. Pour démultiplier les effets de cette coopération, elle pourrait être étendue à d'autres pays et acteurs industriels européens intéressés.

Une stratégie globale et à multiniveaux

Il n'y a pas de lien de cause à effet automatique entre la définition d'objectifs climatiques ambitieux et le développement de *leaders* industriels européens. L'industrie européenne connaît aussi bien des succès que des échecs dans les différents secteurs concernés par la politique climatique et énergétique de l'Union européenne. Tout dépend du contexte, de la mise en œuvre, de la concurrence étrangère, des ressources disponibles, etc.

Il est donc nécessaire de développer une stratégie globale, multiniveaux (national, européen), de long terme afin de renforcer l'industrie européenne des technologies vertes et de tirer un avantage économique maximum des efforts entrepris en matière de lutte contre le changement climatique – même au-delà des frontières de l'Europe – et d'accroître le soutien sociétal, économique et politique aux mesures de lutte contre le changement climatique.

Transition énergétique au Maroc

par *Taba Azaroual*

Le Maroc est un pays importateur des produits pétroliers qui connaît ces dernières années une accélération de son développement économique et social, ce qui a engendré une augmentation de sa demande en énergie.

Aussi, avec la hausse continue des prix du pétrole et du gaz dans les marchés internationaux, la facture énergétique marocaine devenait de plus en plus insupportable et constituait une réelle entrave à l'économie marocaine.

Conscient de cette dépendance énergétique, le Maroc a décidé d'adopter une nouvelle stratégie énergétique fondée sur la diversification de l'offre énergétique en développant particulièrement la production des énergies renouvelables et en exploitant le potentiel d'efficacité énergétique dans ses secteurs clés.

La transition énergétique au Maroc : un choix stratégique

Pour mettre en œuvre sa stratégie et réussir sa transition énergétique, le Maroc a lancé plusieurs programmes structurants, dont plusieurs sont décrits ci-dessous.

Plan solaire

Estimé à 9 milliards d'euros, le plan solaire du Maroc lancé en 2009 a comme objectif la production de 2 000 mégawatts (MW) à l'horizon 2020, ce qui permettra de mobiliser une petite partie de l'important potentiel du Maroc en ressources solaires (estimées à 2 600 kWh/m²/an).

Plan éolien

Le Maroc accorde un intérêt particulier à l'éolien, vu son énorme potentiel en énergie éolienne estimé à 25 000 MW ; le plan éolien prévoit de passer la puissance électrique installée à 2 000 MW à l'horizon 2020.

Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique est une composante essentielle de la stratégie marocaine en matière d'énergie ; l'objectif est de réduire la consommation d'énergie de 12 % en 2020 ; des mesures seront mises en œuvre dans les secteurs clés de l'économie marocaine : le bâtiment, l'industrie, l'agriculture et les transports.

Perspectives

Le partenariat entre le Maroc et l'Europe dans le secteur énergétique est stratégique pour le développement économique et la préservation de l'environnement des deux parties. Ce partenariat passe par l'intégration des marchés marocain et européen de l'énergie et le renforcement de la coopération dans les domaines de la production d'énergie verte et de l'efficacité énergétique.

Le Maroc est en phase de devenir un producteur d'énergie propre et compétitive grâce à ses programmes structurants. Les efforts déployés par le Maroc s'inscrivent dans la perspective de l'intégration du marché énergétique marocain à celui de l'Europe. La proximité géographique et le statut avancé dont bénéficie le Maroc auprès de l'Union européenne (UE) favorisent une telle intégration.

Le Maroc s'est engagé à accomplir ses plans énergétiques afin de répondre durablement, à moyen et à long terme, aux besoins créés par son développement.

Ainsi, le Maroc offre plusieurs opportunités dans le secteur de l'énergie en garantissant un environnement propice à l'investissement à travers plusieurs facilités et incitations : un cadre réglementaire adéquat ; une infrastructure développée ; des incitations et des aides à l'investissement et des ressources humaines compétentes dans le domaine des énergies renouvelables.

Gaëtan Claeys est assistant parlementaire au Parlement européen. Catharina Schmatloch est avocate. Taha Azaroual est ingénieur agronome et consultant auprès du bureau d'études EFC Béni Mellal et auprès de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Le texte n'engage que ses auteurs. Il a été rédigé dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir franco-allemand », organisé par le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) de l'Institut français des relations internationales (Ifri), la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP) et la Fondation Robert Bosch.

ⁱ Cf. ec.europa.eu/clima/policies/ets/reform/index_en.htm.

ⁱⁱ Cf. ec.europa.eu/clima/policies/2030/index_en.htm.

ⁱⁱⁱ Les trois objectifs européens pour 2020 sont : 1/ faire passer à 20 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen ; 2/ réduire de 20 % les émissions de CO₂ des pays de l'Union ; accroître de 20 % l'efficacité énergétique dans l'UE.

^{iv} www.usinenouvelle.com/article/l-europe-reine-du-solaire-avec-ou-sans-panneaux.N197722.

^v enr-ee.com/fr/page-daccueil/.